Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 3

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP : concours de projet CI : concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Ville de Lancy/GE	Liaison architecturale entre les quartiers du Bachet-de-Pesay et des Palettes, au Grand-Lancy, CI	Architectes établis dans le canton de Genève avant le 1er janvier 1986	30 janv. 87 (1er sept. 86)	13/86 p. B 54
Gouvernement de la Principauté du Liechtenstein, commune de Vaduz	Aménagement du quartier du gouvernement, PI	Professionnels établis ou domiciliés au moins depuis le 1er janvier 1985 au Liechtenstein ou ressortissant de la Principauté	30 janv. 87 (19 sept. 86)	
Municipalité de Liestal/BL	Réaménagement de la rue de l'Hôtel-de-Ville, CP	Ingénieurs, planificateurs, architectes et paysagistes domiciliés ou établis en Suisse nord-occidentale (BL, BS, districts AG, SO et BE avoisinants) ainsi que les ressortissants de Bâle-Campagne	2 fév. 87 (23 juin 1986)	
Ville de Bienne	Home pour malades chroniques, chemin de Cerlier, Bienne, CP	Indépendants établis ou domiciliés avant le 1er janvier 1981 dans les districts de Bienne, Büren, Courtelary, Cerlier, Moutier, La Neuveville, Soleure, Lebern/SO ou Neuchâtel	23 fév. 87 (30 sept. 86)	
Ville de Genève	Aménagement de la Plaine de Plainpalais, CP	Architectes, arch. paysagistes, étudiants EAUG, EPF, EIG ou Techn. Lullier, domiciliés dans le canton depuis le 1er janvier 1985, ainsi qu'archit. ou étudiant originaire du canton de Genève	27 fév. 87 (28 nov. 86)	23/86 p. B 98
Société immobilière de l'arrondissement scolaire de Coppet SA et commune de Coppet/VD	Collège secondaire intercommunal et centre sportif communal, CP	Arch. reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1er janvier 1986 et arch. vaudois établis hors du canton et répondant aux critères de reconnaissance	31 mars 87 (5 déc. 86)	suit
Département des travaux publics de la République et canton de Neuchâtel	Nouveau Musée cantonal d'archéologie et centre de recherche, Hauterive-Champréveyres (NE), CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton depuis le 1er janvier 1986 et inscrits au Registre neuchâtelois, architectes neuchâtelois domiciliés en Suisse, REG A ou B. En outre, 8 bureaux invités	10 avril 87 (31 janv. 87)	23/86 p. B 98
SIA, canton d'Argovie et Ville d'Aarau	Utilisation et aménagement de la zone caserne – rue de la Gare, Aarau, CI	Architectes suisses domiciliés en Suisse ou à l'étranger, architectes étrangers domiciliés en Suisse depuis le 1er janvier 1986	10 avril 87 (19 janv. 87)	3/87 p. B 10
Fondation Geisendorf pour l'architecture	Prix d'urbanisme Gottfried Semper 1987, CP	Architectes et urbanistes indépendants ou fonctionnaires, groupements de projets, domiciliés en Suisse	15 avril 87	3/87 p. B 10
Commune de Nidau et chemin de fer Bienne-Täuffelen-Anet (BTI)	Aménagement du quartier de la gare à Nidau, CP	Architectes établis ou domiciliés dans les districts de Nidau ou de Bienne	30 avril 87 **nouveau : (27 oct. 86)**	
Communauté de l'Ecole secondaire, Porrentruy/JU	Ecole secondaire à Porrentruy, CP	Arch. inscrits au Registre cantonal des bureaux d'architectes, arch. jurassiens d'origine établis en Suisse, dipl. Hautes Ecoles ou Reg. A, étudiants jurassiens en 4e année d'études des Hautes Ecoles	30 avril 87 (30 nov. 86)	suit
Groupe spécialisé pour l'aménagement du territoire et l'environnement de la SIA	Quel avenir pour l'aménagement du territoire et l'environnement? CI	Jeunes gens nés à partir de 1958, intéressés à l'aménagement du territoire, en cours de formation professionnelle dans ce domaine ou pratiquant déjà cette discipline	30 avril 87	23/86 p. B 98

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*[1] et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

[1] Organe officiel en langue allemande de la SIA, case postale 630, 8021 Zurich.

Carnet des concours

Prix d'urbanisme Gottfried Semper 1987 – Concours de la Fondation Geisendorf pour l'architecture

Ouverture

La Fondation pour l'architecture créée par l'architecte défunt Charles Edouard Geisendorf organise, pour la première fois en 1987, le Prix Gottfried Semper, destiné à récompenser des contributions exceptionnelles dans le domaine de l'urbanisme.
Le prix est réservé à des projets d'urbanisme en Suisse, au moins partiellement réalisés, tels qu'ensembles de bâtiments, quartiers d'habitation, aménagements de places ou de rues, restaurations de quartiers, créations de centres, insertions de nouvelles constructions dans un tissu urbain existant.
Le concours est ouvert aux architectes et aux urbanistes indépendants ou fonctionnaires ainsi qu'aux groupements de projets domiciliés en Suisse. Le jury peut en outre, au-delà du délai d'inscription, inviter d'autres personnes à présenter une documentation. L'échéance pour la remise de la documentation par les concurrents est fixée au 15 avril 1987.
Le jury du Prix 1987 est composé de MM. Benedikt Huber, prof., arch. FAS/SIA, Zurich; Benedetto Antonini, urbaniste cantonal, Lugano; Klaus Humpert, prof., arch. BDA, Stuttgart; Mme Arlette Ortis, arch. SIA, Genève; M. Alfredo Pini, arch. FAS/SIA, Berne.
Le jury dispose d'un montant de 40 000 francs pour l'attribution de deux prix au maximum. Il a en outre la faculté de décerner des mentions honorables. La remise du prix sera publique; les projets primés et distingués feront l'objet d'une publication adéquate.
Les formules de participation peuvent être demandées soit au Secrétariat général de la SIA, Selnaustrasse 16, case postale, 8039 Zurich, soit aux sections régionales des associations professionnelles SIA et FAS.

Utilisation et aménagement de la zone caserne – rue de la Gare, à Aarau – concours d'idées

Ouverture

La SIA organise avec le canton d'Argovie et la ville d'Aarau un concours d'idées public pour des propositions quant à l'utilisation et l'aménagement de la zone située entre la caserne et la rue de la Gare, à Aarau.
A l'occasion de son 150e anniversaire, la SIA fera cadeau de ce concours d'idées à la ville d'Aarau, où a été fondée la Société, et au canton d'Argovie.

Participation

Le concours est ouvert à tous les architectes suisses domiciliés en Suisse ou à l'étranger ainsi qu'aux architectes étrangers établis en Suisse au moins depuis le 1er janvier 1986.

Eléments du programme

Le périmètre à traiter comprend la partie civile de la zone de la caserne ainsi que les terrains adjacents au sud et à l'ouest, jusqu'à la rue de la Gare et à la rue du Casino.
De futures modifications peuvent également être proposées pour les autres terrains situés dans le périmètre.
Dans l'esprit du concours d'idées, les concurrents sont invités à proposer des modes d'utilisation possibles ainsi qu'une forme d'urbanisme et d'occupation de l'espace aptes à s'intégrer dans la structure actuelle de la ville.

Délais

- Retrait des documents, dès le 19 janvier 1987.
- Présentation des questions écrites, le 20 février 1987.
- Réponse aux questions, le 9 mars 1987.
- Remise des projets, le 10 avril 1987.

Retrait de la documentation

Moyennant un dépôt de 200 francs, à l'adresse suivante:

Service des bâtiments
Département cantonal
des travaux publics
Kasernenstrasse 21, 5004 Aarau
Tél. 064/211121.

Personnalités

Bon anniversaire, M. Eric Choisy!

Ce 28 janvier, M. Eric Choisy, Dr h.c., ingénieur mécanicien SIA, membre d'honneur de la SIA, a célébré son 90e anniversaire, entouré de l'affection de sa nombreuse famille, qui ne compte pas moins de 10 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.
Peut-être aura-t-il, bien qu'homme résolument tourné vers l'avenir, jeté un regard sur sa riche carrière et sur les contributions inestimables qu'il a apportées à nos professions. Au moment où vont bon train les préparatifs en vue du 150e anniversaire de la SIA, il est bon de rappeler aux plus jeunes générations parmi les membres ce qu'elles doivent à Eric Choisy.
Le jubilaire a présidé la Société suisse des ingénieurs et des architectes de 1949 à 1957. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les événements importants se sont succédé sous sa houlette; on ne saurait en énumérer ici que quelques-uns:

- fondation de la section SIA de Baden (où prédominent les ingénieurs de l'industrie), en 1949;
- signature de la convention pour la tenue du Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens, le 6 juillet 1951;
- création du *Bulletin SIA*, premier moyen d'information commun à l'ensemble des membres, en 1952. Cela a été le pas décisif dans une évolution qui a enfin doté la SIA en 1979 d'organes de presse distribués à tous les membres;
- création du Groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie (GII), en 1953, ouverture importante de la SIA vers des domaines autres que la construction;
- première décision de construction d'une maison SIA, en 1955. Bien qu'un long chemin fût encore à parcourir jusqu'à l'inauguration, en 1970, cette option s'est révélée d'une valeur inestimable pour notre société;
- création du Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers (GSF), en 1957. On ne mesure qu'aujourd'hui l'importance, pour la SIA, de compter dans ses rangs un groupe professionnel compétent dans un domaine aussi vital;
- création, sur l'initiative de la SIA, de l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASEA), en 1958. L'ASEA, issue entre autres, du grand enthousiasme suscité par l'exposition «Atome pour la paix», témoigne de l'attention portée par la SIA aux problèmes essentiels de notre société industrielle.

On peut retenir de cette énumération, bien incomplète, que M. Choisy a su faire de sa présidence une synthèse heureuse de ses expériences professionnelles. On sait en effet qu'il a dirigé les Services industriels de Genève ainsi que la Compagnie genevoise des tramways électriques (CGTE) et que son engagement politique l'a conduit jusqu'au Conseil des Etats; il connaît l'importance des relations économiques aussi bien qu'humaines. La pratique qu'il en a s'est révélée hautement bénéfique pour la SIA.
Son rayonnement s'est également exercé sur un plan international, puisqu'il a participé en 1951 à la fondation de la Fédération européenne des associations nationales d'ingénieurs (FEANI), dont il fut le deuxième président de 1954 à 1959 avant d'en devenir président d'honneur, ainsi qu'en 1968 à celle de la Fédération mondiale des associations d'ingénieurs (FMOI), qu'il a présidée de 1968 à 1975.
A l'âge où la retraite signifie une diminution d'activité, M. Eric Choisy en a simplement changé: après avoir été pendant de longues années une personnalité de premier plan dans l'économie électrique suisse, il s'est engagé avec conviction et clairvoyance dans la promotion en Suisse des techniques nouvelles liées à l'essor de l'électronique. Par ailleurs, ses interventions dans le débat nucléaire se sont toujours signalées par leur pertinence, leur fermeté et une courtoisie trop souvent absente dans ce domaine.
Le jubilaire sait bien que sciences et techniques ne sont pas les fins dernières de l'homme: il trouve depuis toujours dans la musique l'accomplissement artistique indispensable à l'humaniste. Il a même distrait de ses multiples activités de «pseudo-retraité» le temps de compléter sa formation musicale par l'étude de l'orgue, afin de le tenir dans sa paroisse. Bel exemple de la contribution d'une vocation artistique à l'équilibre des qualités humaines dont témoignent tous ceux qui ont eu le privilège d'approcher M. Choisy!
Ingénieurs et architectes suisses saisit l'occasion d'exprimer sa reconnaissance durable pour l'appui que notre revue a trouvé auprès de M. Choisy, en un temps où l'existence même du journal était en jeu. Cela nous réjouit de constater, par ses communications, l'attention bienveillante dont cette personnalité fait preuve à notre égard.
Sachant que nous nous faisons l'interprète de tous nos lecteurs, nous présentons à M. Eric Choisy nos sincères félicitations et nos vœux les meilleurs.

Jean-Pierre Weibel

Constructions fédérales: le départ du professeur Jean-Werner Huber
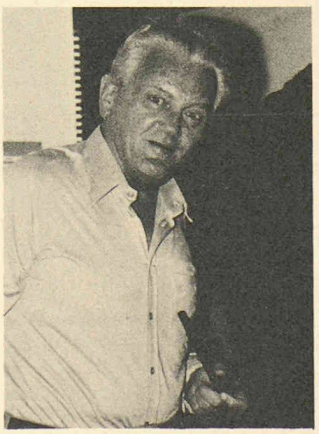
Le professeur Jean-Werner Huber, architecte diplômé SIA/BSA et directeur de l'Office des constructions fédérales à Berne, de 1972 à 1987, quittera son poste le 31 janvier prochain pour prendre une retraite bien méritée.
Parmi les nombreux hommages et remerciements qui lui ont déjà été transmis, lui sont transmis, ces jours, et lui seront transmis d'ici là, en voici encore un à la demande de la rédaction d'«Ingénieurs et architectes suisses».
Encore un, direz-vous!
Oui, bien sûr, mais traité sous un angle un peu différent. Celui d'un subordonné direct, qui a collaboré étroitement avec ce grand patron, quatorze ans durant.
Dans l'ouvrage intitulé «Constructions fédérales 1972-1983» (Baufachverlag AG Zurich/Dietikon), édité par l'Office des constructions fédérales, le lecteur pourra prendre connaissance de la majeure partie de l'activité immense déployée par Jean-Werner Huber, ses collaborateurs et les très nombreux bu-